

Déclaration

94/60

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTRE DE AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
À L'OCCASION DE L'ANNONCE DE LA PARTICIPATION DU CANADA
À LA BIENNALE DE VENISE DES ARTS VISUELS ET
DE L'ARCHITECTURE EN 1995**

**HULL (Québec)
Le 19 octobre 1994**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la Biennale de Venise célébrera son centenaire en 1995; la tenue simultanée, du 11 juin au 15 octobre, de la Biennale des Arts visuels et de la Biennale de l'Architecture viendra souligner cet événement. La Biennale de Venise s'est bâtie au cours des années la réputation de haut lieu des arts. Son prestige attire les experts et les intervenants du milieu artistique, les journalistes et les visiteurs du monde entier. La participation de nombreux artistes canadiens, comme Jean-Paul Riopelle, Jack Shadbolt, Alex Colville, Guido Molinari, Michael Snow et, plus récemment, Geneviève Cadieux à la Biennale a grandement contribué à les faire reconnaître sur la scène internationale et, par ricochet, place le Canada parmi les pays novateurs et à la fine pointe de la création.

C'est avec un immense plaisir que je me trouve parmi vous aujourd'hui pour annoncer que le Canada sera représenté à la Biennale des Arts visuels par Edward Poitras, artiste autochtone de Regina, Saskatchewan, et à la Biennale de l'Architecture par John et Patricia Patkau, architectes de Vancouver, ainsi que par un groupe de jeunes architectes qui seront choisis par voie de concours.

Le Canada participe à cet événement prestigieux depuis 1952 et y a son propre pavillon depuis 1957.

Mon ministère, qui est responsable de la participation du Canada à ces deux événements, accordera une subvention de 57 500 dollars au Musée canadien des civilisations pour la réalisation du projet d'arts visuels, et un montant de 75 000 dollars au Centre Canadien d'Architecture pour le projet d'architecture. Le Musée des beaux-arts du Canada et le Conseil des arts du Canada verseront respectivement 42 500 dollars et 20 000 dollars pour aider à financer la participation du Canada à la Biennale des Arts visuels.

Je suis heureux de souligner que pour la première fois, le Canada sera représenté par un artiste autochtone à la Biennale des Arts visuels de Venise. Le projet Edward Poitras a été proposé par Gerald McMaster, conservateur au Musée canadien des civilisations, et retenu à la suite d'un concours organisé par le Conseil des arts du Canada au nom du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Monsieur Poitras a participé à deux expositions importantes, la Biennale canadienne d'art contemporain organisée par la Galerie nationale du Canada, en 1989, et Indigena organisée par le Musée canadien des civilisations, en 1992. Monsieur Poitras, comme ses prédécesseurs, sera un digne représentant du Canada.

Je suis convaincu que l'exposition présentée à la Biennale de l'Architecture par John et Patricia Patkau ainsi que le travail du groupe de nouveaux architectes inciteront la communauté

internationale à s'intéresser aux impressionnantes réalisations canadiennes. John et Patricia Patkau sont des architectes réputés de plus en plus connus sur la scène internationale; nous avons eu le plaisir de les aider à monter une exposition qui est maintenant présentée en Europe et aux États-Unis.

Le projet canadien pour la Biennale de l'Architecture a été proposé par un comité consultatif spécial présidé par M^{me} Phyllis Lambert, directeur et fondateur du Centre Canadien d'Architecture à Montréal. Les autres membres du comité sont M^{me} Kim Storey, représentante régionale de l'Institut royal d'architecture du Canada, et M. Sandy Hirshen, directeur de l'École d'architecture de l'Université de la Colombie-Britannique.

La Biennale de l'Architecture ne s'est tenue que cinq fois auparavant, et le Canada n'y a participé officiellement qu'une seule fois, en 1991, et y avait alors présenté une exposition sur le Centre Canadien d'Architecture. Le Centre est devenu depuis lors l'un des plus réputés au monde dans son domaine, et je crois qu'il est tout à fait approprié qu'il organise l'exposition et coordonne la participation du Canada à la Biennale l'an prochain.

Le gouvernement a misé sur l'importance d'un secteur culturel dynamique pour nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : créer des emplois grâce à nos talents de créateur et d'innovateur; renforcer notre identité nationale; présenter l'image d'un pays prêt à relever les défis de la nouvelle économie mondiale.

Le dynamisme de ce secteur se traduit par le fait qu'il représente actuellement près de 3 p. 100 de notre produit national brut, et emploie plus de 425 000 Canadiens; cela représente une augmentation de 122 p. 100 du taux d'activité au cours des 10 dernières années, soit le double du taux de croissance de la population active du Canada dans son ensemble. La vitalité de notre secteur culturel est une source d'enrichissement incommensurable pour les Canadiens. Les créateurs canadiens ont solidement ancré le Canada au premier plan de la scène internationale.

Comme l'indiquait le plan d'action libéral pour le Canada : «La culture est l'essence même de l'identité nationale, elle est à la base de la souveraineté et de la fierté de notre pays.» Elle donne un sens à la vie de tous les Canadiens et enrichit le pays sur les plans social, politique et économique.

Le Canada est apprécié à l'étranger pour la façon dont il exprime sa richesse culturelle. C'est pourquoi je considère les relations culturelles internationales comme l'un des trois principaux piliers de la politique étrangère du Canada, et je prends des moyens pour revitaliser ce volet de nos activités

internationales. J'attends avec impatience les conclusions du rapport du Comité spécial mixte de la politique étrangère qui a consacré un certain nombre d'audiences aux relations culturelles internationales et aux études supérieures à l'étranger — il a reçu plus de 50 mémoires sur ces sujets.

Pour conclure, je dirai que le Canada retire de grands avantages de sa participation à d'importants événements culturels à l'étranger, qui résulte d'un effort concerté à l'exemple de la coopération entre mon ministère, le Musée canadien des civilisations, le Centre Canadien d'Architecture, le Musée des beaux-arts du Canada et le Conseil des arts du Canada ainsi qu'avec les membres des divers comités et les participants aux concours. De tels partenariats, y compris ceux qui sont établis avec le secteur privé, se sont avérés très efficaces et devraient être privilégiés afin que les réalisations canadiennes soient mieux connues sur la scène internationale.

Merci.